

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2020/2021

Budget prévisionnel 2021/2022

I. LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020/2021

Le budget prévisionnel de l'exercice 2020/2021 adopté par l'Assemblée générale du CCFI le 19/03/2021, s'élevait à :

- -70 005,00€ en dépenses
- -70 184,00€ en recettes

Et était donc élaboré avec un excédent prévisionnel de 179,00€, donc à l'équilibre strict, afin de poursuivre le redressement du CCFI engagé l'année précédente.

Le retour de la pandémie dès la fin octobre 2020, après seulement 2 semaines de cours, a de nouveau perturbé le fonctionnement de l'association, la fermeture des locaux d'Europa Nantes jusqu'en septembre 2021 n'ayant permis aucune activité en présentiel. Seule la poursuite des cours en distanciel pour la seconde année et le soutien très majoritaire des adhérents auront permis de surmonter cette nouvelle épreuve.

Le compte de résultat et le bilan qui vous sont présentés ont donc fait l'objet d'un rapport produit par l'expert comptable, en adéquation avec les écritures tenues au CCFI

A. LE COMPTE DE RÉSULTAT

Rappel : Sa comptabilisation diffère de celle tenue au CCFI, dite de trésorerie, car elle retrace une « comptabilité d'engagement ».

Ainsi, pour les charges, il transcrit fidèlement toutes les dépenses se rapportant à l'exercice, qu'elles soient parvenues ou non, réglées ou non.

Il transcrit également tous les produits se rapportant à l'exercice, y compris ceux constatés d'avance ou non reçus.

LES PRODUITS.

Ils s'élèvent au total à 72 111,88€ contre 89 521,13€ en 2019/2020 (-19,45%)

Ressources associatives :

- -La subvention liée au contrat aidé, soit 7 243€, a pris fin le 31/05/2021 au terme de 5 ans qui auront permis, après un entretien d'évaluation, de proposer à Céline un CDI à temps partiel de 15 heures par semaine, à compter du 01/06/2021.
- -On remarquera parmi les « contributions financières » le versement de 2500€ par le CCE, par anticipation à sa dissolution, conformément à ses statuts. Le CCE aura jusqu'au terme de son existence manifesté un soutien sans faille aux centres permanents.
- -A noter également le versement d'une aide Covid 19 versée par l'URSSAF, soit 1288,70€.
- -Les cotisations des adhérents sont en baisse (9 325€ contre 11 350€, soit- 17,8%). En effet le nombre d'adhérents a fortement décru, sans doute du fait de la combinaison des suites du déménagement sur l'île de Nantes et du premier confinement en 2020 (225 contre 282) tandis que le montant de l'adhésion individuelle est resté fixé à 45€.
- -2 « dons » sont enregistrés pour un total de 50€

- Nb :La mise à disposition de la secrétaire du CCFI auprès du CCFA n'a pu se faire, le télétravail s'étant imposé du fait de la fermeture des locaux.

Vente de marchandises :

- Les ventes de manuels Nuovo Espresso sont conformes aux prévisions, soit 2771€ mais inférieures à 2019/2020(-34%), du fait d'un stock précédent et du plus grand nombre d'achats de manuels sans CD, vendus 21€ au lieu de 30€ avec CD.

Produits des activités du CCFI/ prestations de service :

Le total des produits est également en baisse sensible, soit 48 777,55€ contre 64 772,79€ (-24,70%).

- Le nombre global d'inscrits en cours et ateliers divers est en baisse sensible, soit 197 contre 234 car 5 cours n'ont pu ouvrir (niveau 1,2,3) de même que 2 ateliers (théâtre et chorale) faute d'inscrits suffisants et/ou d'enseignant. La Covid n'a cependant encore eu que peu d'impact financier au moment du second confinement, la solidarité et la compréhension des élèves ayant été d'un grand soutien pour le CCFI lors du passage des cours en présentiel aux cours en visioconférence.
- Les ateliers Cucina n'ont pas repris mais ont été remplacés par un atelier cinéma (pour un semestre), assuré par Sara avec brio et surtout par des ateliers en visioconférence (Sabato Insieme et Dialoghi Pandemici) assurés par Gemma et Alessandro qui ont recueilli un franc succès.
- La tenue de stages intensifs a pu être réalisée lors des congés de printemps en visioconférence également. Ils ont accueilli 16 inscrits pour 2 stages débutants et intermédiaires.
- Le contexte sanitaire et le confinement n'auront pas permis la réalisation des autres activités culturelles ou festives prévues. Ainsi, il n'a pas été possible de réaliser le voyage en Sardaigne ni un court séjour, ni même de conférences.

NB : Seule bonne nouvelle, le remboursement intégral fin juillet 2021 de l'avoir TUI de 27 850€, déjà comptabilisé sur l'exercice précédent. Il a fallu en contrepartie rembourser une partie des participants qui avaient conservé leur acompte dans la prévision de ce voyage 2021, soit 6300€, cette somme étant au bilan.

LES CHARGES

Elles s'élèvent au total à 59 012,36€ contre 63 033,87€ en 2019/2020 (-6,38%).

Le poste charges d'exploitation s'élève à 59 003,08 € contre 63 020,37€ en 2019/2020 (-6,37%).

Prestations de service

Elles demeurent inexistantes, du fait de la Covid.

Achats :

- Il est enregistré en variation de stock la valeur des manuels non vendus à la clôture, pour un montant de 340,64€.
- Les prestations des auto-entrepreneurs sont en forte baisse (4 419€ contre 7 850€) une des auto-entrepreneures ayant opté pour un statut de salariée.
- Pour les voyages et court séjour, voir supra.

Charges externes :

- Elles sont globalement conformes aux prévisions
- Pas d'achats de denrées en l'absence d'ateliers Cucina.

- La MDE ayant pris en charge un abonnement annuel pour chaque centre permanent, les frais d'abonnement internet s'en sont trouvés allégés.
- Le CCFI a réglé les honoraires prévus à l'avocate en charge du dossier prud'homal. L'audience a cependant été reportée de juin à octobre 2021 par suite d'une transmission tardive des conclusions de la partie adverse.
- À noter une baisse des assurances corrélée avec celle du nombre d'adhérents et l'annulation des manifestations culturelles.
- Le CCFI a poursuivi son partenariat avec le festival Univerciné italien, assuré en ligne cette année, avec une contribution de 100€.
- La Maison de l'Europe a limité son appel à contribution aux frais de fonctionnement à une somme forfaitaire de 1000€, pour ne pas aggraver la situation des centres résidents permanents, durant la seconde période de confinement.
- Le CCFI a continué par souci d'économie à imprimer sa « plaquette » sur le copieur d'Europa Nantes.
- Un changement de prestataire pour le portable du CCFI a permis de faire baisser les frais de l'abonnement téléphonique.

Charges de personnel :

- Le poste rémunérations de personnel s'élève à 33 013,16€ contre 31 561,68€ en 2019/2020. La hausse est due au nombre plus important de salariées (5 contre 4 l'an passé) avec pour contrepartie la baisse des prestations auto-entrepreneurs évoquée supra.

Nb : Cette année encore, les enseignantes comme Céline, ont pu conserver l'intégralité de leur salaire, leurs activités ayant été intégralement assurées en visioconférence.

Le résultat s'élève finalement à + 13 099,62€, contre 26 487,26€ pour l'exercice précédent. Le confinement intervenu dès novembre 2020 aura fortement impacté le nombre d'adhérents et le volume des activités pédagogiques ou culturelles mais l'équilibre aura pu être préservé, afin de permettre le remboursement du PGE dans les 5 ans à venir. L'absence concomitante des activités culturelles de partenariat rend néanmoins plus difficile l'équilibre des charges incompressibles de fonctionnement et l'apport de nouveaux projets et de nouveaux bénévoles est désormais vital.

B. LE BILAN

L'actif du bilan enregistre essentiellement les variations suivantes:

- En créances, la disparition de la créance de 27 580,00€ sur TUI, suite au remboursement de l'avoir voyage à Naples
- En disponibilités, la réception des 26000,00€ du PGE, placés sur le livret d'épargne en attendant son remboursement sur les 5 ans à venir

Le passif du bilan enregistre pour sa part :

- Dans les fonds propres, le résultat excédentaire de l'exercice soit + 13 099,52€
- La diminution des dettes du CCFI, suite au remboursement à plusieurs adhérents des acomptes du voyage à Naples 2019 ainsi que des prêts faits par les administrateurs en 2019.

II. LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022 (présenté en trésorerie)

Force est de constater qu'il varie peu par rapport à l'exercice précédent, le contexte sanitaire fluctuant n'ayant pas permis à ce jour de garantir la programmation des activités culturelles et festives prévues habituellement. C'est donc un budget toujours évalué « a minima » qui est présenté, avec pour objet un strict équilibre des charges de fonctionnement.

LES PRODUITS : 73 549,00€ contre 70 184,00€ en 2020/2021

Ressources associatives

Le produit des cotisations est évalué à 8 000€ contre 9 100€ en 2020/2021, la cotisation individuelle restant fixée à 45€. Le nombre d'adhérents prévu est en baisse (200 contre 215). La Covid est assurément encore passée par là et les inscriptions ont été particulièrement ralenties cette année.

Produits des activités et prestations de service

Les produits des cours sont également en forte baisse, soit 34 249€ contre 47 230€.

Une enquête de satisfaction, réalisée en juin 2021 par la Commission pédagogique avait permis de recenser, par-delà l'appréciation générale positive des élèves au regard de l'enseignement de l'italien au CCFI, un certain intérêt pour les cours en distanciel. Il avait donc été décidé de proposer 4 cours en visio cette année. 1 seul aura pu ouvrir au final.

Le partenariat avec l'Université Permanente est renforcé : l'UP ne souhaitant plus assurer de cours d'italien en soirée, en a informé ses étudiants et les a dirigés vers le CCFI : En échange d'une mise à disposition de 4 salles de cours dans le bâtiment « Chantiers navals », le CCFI consent un tarif préférentiel pour ses cours et adhésion et ouvre plus généralement ses activités aux adhérents de l'UP sur inscription.

Au final, il aura été possible d'ouvrir 9 cours avec manuel + 10 activités /ateliers contre 11 cours + 11 activités /ateliers en 2020/2021 avec 6 professeurs et 183/190 inscrits prévus contre 224, les tarifs demeurants inchangés.

Les ateliers Sabato et Dialoghi sont reconduits et ont vite trouvé preneur.

La demande semble aller plus particulièrement cette année vers des activités de type conversation plutôt que que cours stricto sensu. Pour combien de temps ? Cela rend en tout cas plus difficile la prévision programmatique sur le moyen terme.

Un nouvel atelier Cucina est proposé en janvier sur 6 séances intégrant la découverte de l'histoire de la gastronomie italienne.

Les ateliers théâtre et chorale sont toujours en attente.

Il est prévu au moins 2 stages intensifs débutants et conversation en visioconférence.

Le voyage annuel est cette année prévu à « Rome, ville capitale » en partenariat avec l'association romaine Yes Art Italy et se tiendra en avril 2022, le séjour étant proposé sans transport Nantes/Rome, laissé au choix des participants. Un programme original et alléchant attend les 22 inscrits prévus.

CHARGES : 73 391,00€ contre 70 005,00€ en 2020/2021.

Les charges afférentes à la vie de l'association et aux grandes manifestations italiennes sont contenues et évaluées au plus juste afin d'assurer le fonctionnement du CCFI.

Prestations de service

Un mini budget est alloué aux partenariats (COASIT, UP, UNIVERCINÉ) ainsi qu'aux conférences sur Rome

Achats

- Le budget voyage à Rome recouvre la prestation de Yes Art Italy (programme culturel et gastronomique) ainsi que l'hébergement pour 20 participants.
- Les dépenses sont encore en baisse pour les manuels scolaires, du fait d'un stock résiduel fin 2020/2021 et du plus faible nombre d'élèves. La commande a donc été prudente, soit 1 450€
- Les prestations de cours et ateliers assurées par les auto-entrepreneurs sont en hausse et concernent 4 intervenants pour les ateliers Dialoghi, Sabato in compagnia/stages, Cucina et Ridere/A2.

Charges externes

Les frais y afférents sont évalués au plus juste :

- Les dépenses sont inexistantes pour les denrées alimentaires de l'atelier Cucina car les participants se chargeront chacun de leurs achats.
- La prévision des honoraires de l'avocate du CCFI dans l'action prud'homale en cours est reconduite à hauteur de 3000€. L'audience a encore une fois été reportée en juin 2022.
- Les autres postes de dépenses sont reconduits à l'identique et majorés seulement à hauteur de l'inflation prévue, hormis :
- Le poste des abonnements internet en baisse (1 seul abonnement annuel Zoom + 1 mensuel)
- Le poste assurances en hausse du fait du voyage à Rome (assurance collective annulation et RC multirisque) et des salles UP ou Ville de Nantes.
- La participation annoncée aux frais de fonctionnement MDE est en baisse pour 2021/2022.

-

Les charges de personnel

Elles sont en baisse, passant de 46 070€ à 30 930€. 2 enseignantes salariées ont quitté le CCFI et une seule a été embauchée, tandis qu'une autre a opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Céline a pour sa part sollicité à son embauche en CDI un temps partiel de 15h par semaine contre 27h auparavant.

En matière de charges financières, seul est budgété le remboursement des intérêts et frais accessoires du PGE, le remboursement du capital étant inscrit au bilan.

Au final le budget présente un excédent prévisionnel de 158,00€, son équilibre étant tout juste atteint dans un contexte de fonctionnement réduit de l'association.

Il reste à espérer que la sortie du contexte Covid permette la renaissance de l'offre culturelle et festive qui est au cœur du projet du CCFI mais repose sur le développement des ressources financières et humaines sans lesquelles sa pérennité sera compromise.

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions et soumettre à votre approbation les comptes 2020/2021 ainsi que le budget 2021/2022.